

Remise de diplômes sanctionnant une année d'étude musicale



Remise de diplômes sanctionnant une année d'étude musicale

Des musiciens diplômés à l'école de musique municipale de Mirande

Directeur et professeurs de l'école de musique municipale de Mirande ont remis les diplômes des examens 2023-2024 à leurs élèves ce vendredi 13 décembre..

Comme toute école, la fin de l'année rime avec examens pour évaluer les savoirs et connaissances des élèves. Aussi l'école de musique municipale ne fait pas exception à la règle et, en juin, les élèves, qu'ils jouent ou non d'un instrument, passent des examens de musique pour se confronter au niveau national, les épreuves étant sélectionnées pour assurer un niveau d'enseignement optimal.

Mais pas de panique, ici tout se déroule dans la joie et la bonne humeur et toujours avec un œil bienveillant. Si certains n'aspirent pas à une carrière musicale, d'autres, qui souhaiteraient partir en conservatoire, peuvent ainsi apprendre à être musicien en se confrontant au plus tôt à ce qui les attendra plus tard.

Chaque année les résultats sont très positifs, certains atteignant parfois le 19 ou 20/20. Ces résultats fruits de l'expérience partagée avec les professeurs ont permis au fil des ans à de nombreux élèves de poursuivre leurs études musicales via les conservatoires régionaux ou nationaux et d'entrer avec brio dans une carrière musicale professionnelle. .

Patrick Fanton, Maire de Mirande, et ses adjoints, Max Fouga, Directeur de l'école de musique et les professeurs, et Philippe Maïmir, Président de la Philharmonique, et les membres de son bureau ont ainsi remis les diplômes à chacun des élèves ayant réussi leur examen.

Cette cérémonie s'est clôturer dans la plus parfaite tradition autour du verre de l'amitié accompagné de quelques friandises.